

Établies par plusieurs gouvernements libéraux successifs, ces politiques constituent la structure même de notre pays, toute cette structure que le gouvernement actuel s'emploie à détruire morceau par morceau.

Je crains que trop de conservateurs n'aient oublié l'histoire du Régime d'assistance publique du Canada et qu'on doive leur rappeler les mots de notre collègue, le sénateur MacEachen. Le 4 avril 1966, ce dernier a présenté le projet de loi C-207 et à titre de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à l'époque il a fait la déclaration suivante, qu'on trouve à la page 6360 du Hansard de la Chambre des communes du 4 février 1992. Il a cité la citation suivante:

Il est opportun de présenter une mesure, appelée le Régime canadien d'assistance, établissant un programme de partage des frais d'assistance avec les provinces, notamment des frais des services de soins de santé et des services fournis à des personnes nécessiteuses ou à leur égard, notamment aux mères et aux enfants, aux personnes âgées, aux invalides et aux chômeurs qui sont dans le besoin, et des frais de création et d'amélioration des programmes des services d'assistance et des services sociaux, notamment des programmes sociaux relatifs aux enfants et aux adolescents dans tout le Canada.

Le projet de loi présenté il y a tant d'années par notre distingué collègue, le sénateur MacEachen, prévoyait pour la première fois que le gouvernement fédéral vienne en aide aux foyers pour personnes âgées, aux garderies et aux refuges pour femmes battues. Certains services de santé non assurés, tels les médicaments et les soins dentaires, étaient aussi visés par cette aide. Jusqu'à l'arrivée du présent gouvernement, le gouvernement fédéral était fier de payer 50 p. 100 des dépenses provinciales et municipales associées à de tels services.

Dans son budget de 1990, le gouvernement avait annoncé que la croissance annuelle des paiements de transfert au titre du RAPC serait limitée à 5 p. 100 pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique en 1990-1991 et en 1991-1992. Dans son budget de 1991, il a imposé ce plafonnement jusqu'en 1994-1995. Il nous demande maintenant d'établir cette mesure en adoptant le projet de loi C-32.

Le gouvernement, honorables sénateurs, s'est efforcé de justifier ce projet de loi en soutenant qu'il fallait absolument restreindre les dépenses pour réduire la dette nationale et le déficit fédéral. Les conservateurs, qui ont dépensé un billion de dollars depuis qu'ils sont au pouvoir, veulent maintenant imposer des restrictions aux dépenses des miséreux et cela, en pleine récession, au moment même où les pauvres sont encore plus pauvres. Songez-y: le gouvernement a dépensé un billion de dollars—c'est-à-dire 1 suivi de 12 zéros—et voici qu'il demande aux gens qui touchent 5 000 \$ ou 6 000 \$ par année de se serrer la ceinture. Quelle hypocrisie! Cela n'est malheureusement pas nouveau de la part du gouvernement, mais ce n'en est pas moins condamnable.

Le gouvernement a provoqué la récession qui a suscité un chômage massif. Le même gouvernement a modifié les règles de l'assurance-chômage de telle sorte que les gens ont dû se rabattre sur l'aide sociale provinciale. En outre, il n'a pas su prévoir les stimulants économiques nécessaires pour que les gens cessent de compter sur cette aide sociale. Et voici que ce même gouvernement fédéral conservateur, qui a poussé un

nombre record de Canadiens à recourir à l'aide sociale, restreint les fonds destinés à cette aide. Il accule tous ces gens-là à l'aide sociale, puis il se met à couper les vivres à cette aide sociale.

C'est là une politique déprimante en théorie et déprimante et tragique en pratique. Selon les prévisions mêmes du gouvernement fédéral, les trois provinces touchées, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, perdront, d'ici à 1995-1996, 2 135 milliards de dollars en paiements de transfert fédéraux. Les prévisions des provinces sont nettement supérieures à cela. L'Ontario prévoit que le projet de loi lui coûtera un milliard de dollars cette année seulement, c'est-à-dire, comme il s'agit du Régime d'assistance publique du Canada—ne l'oublions pas—un milliard de dollars de moins pour les sans-abri et les affamés.

[Français]

Je me demande si ce gouvernement se rend même compte qu'un million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada. Je me demande si ce gouvernement se rend compte que l'an dernier 700 000 enfants ont dû se rendre à des banques d'alimentation. Ce gouvernement se rend-t-il compte que le nombre d'enfants canadiens qui vivent dans la pauvreté a augmenté de 150 000 au cours des deux dernières années? Ce gouvernement se rend-t-il compte que 2 200 000 de canadiens reçoivent l'assistance sociale: 917 000 en Ontario; 244 000 en Colombie Britannique et 156 000 en Alberta?

• (1000)

[Traduction]

Nous savons que le gouvernement prétend que cette mesure ne touche que les provinces riches, mais ce n'est qu'une illusion. Le fait est que la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario regroupent 46 p. 100 des familles pauvres du Canada et 54 p. 100 des assistés sociaux. Le gouvernement essaie-t-il de nous faire croire que la plus grande partie des pauvres vivent dans ces provinces, mais que ces mêmes pauvres sont d'une certaine façon moins pauvres que les habitants des autres provinces? Le gouvernement croit-il vraiment que la pauvreté voyage d'un bout à l'autre du pays, mais qu'elle évite de franchir certaines frontières?

Le gouvernement ne trouve donc pas qu'il y a assez de monde qui vit dans des conditions épouvantables? Les queues ne sont-elles pas assez longues dans les banques d'alimentation? Les listes d'attente des refuges ne sont-elles pas assez longues? Les cliniques pour les victimes de violence et les personnes abandonnées ne sont donc pas assez occupées?

Honorables sénateurs, nous devons prendre la peine de réfléchir à ce que fait le gouvernement. Il nous demande d'accepter que les transferts à l'Ontario en vertu du RAPC soient limités à 5 p. 100, alors que le nombre d'assistés sociaux en Ontario a augmenté de plus de 50 p. 100 en un an.

Dans le comté de Lanark, où le sénateur Murray et moi avons une résidence, le nombre d'assistés sociaux a augmenté dramatiquement. Sur une très petite population, on comptait en décembre dernier 1 276 personnes recevant des prestations d'aide sociale, ce qui représente une augmentation des cas de 39 p. 100 par rapport aux années antérieures. Le comté de Lanark est en Ontario.

Cette province traverse une grave crise. Elle n'est pas la grosse riche que l'on imagine. Le taux de chômage est de 9,7 p.